



Public accueilli

Toute personne rencontrant des difficultés particulières en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions de vie.

Accompagnement RSA

- Bénéficiaires du RSA
- Sur orientation du conseil départemental

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)

- Sur prescription des CMS (Centres Médicaux Sociaux) (fiche de renseignement)
- Contact direct

CRIL (Centre de Ressources Itinérant autour du Logement)

- Toute personne en grande précarité, isolée et souvent en rupture avec les services sociaux

IML (Intermédiation Locative)

- Sur orientation du SIAO



Objectifs

Accompagnement RSA

- Levée des freins
- Insertion, emploi
- Accompagnement vers la sortie du dispositif
- Soutien moral

AVDL et CRIL

- Accès aux droits
- Soutien administratif
- Accès ou maintien dans le logement
- Information sur les coûts et aides mobilisables
- Prévention et accompagnement des mesures d'expulsion
- Soutien moral

IML

L'Intermédiation Locative est une forme de mobilisation du parc privé à des fins sociales. Elle consiste à financer l'intervention d'un tiers social agréé entre le propriétaire bailleur et le ménage occupant le logement et ce, dans le but de simplifier et de sécuriser la relation locative.



Moyens humains

- 1 service de direction
- 1 secrétariat
- Travailleurs sociaux



Moyens matériels

- Lieux de permanences pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- Chaque intervenant est équipé d'un téléphone et d'un ordinateur portable
- Véhicules de service
- Logements ALT
- Service d'aide au déménagement



Partenaires

- 115
- Addiction France
- Associations caritatives
- Bailleurs privés
- Bailleurs sociaux
- CAF
- Carsat
- CCAS et mairies
- Centres Sociaux Culturels
- CHRS
- CMP
- DDETSPP
- Département Ardèche
- Fondation Abbé Pierre
- Hôpitaux
- Maison Relais
- Pole Emploi
- Service des Impôts
- SIAO
- SOLIHA
- Structures de l'IAE



Modalités de prise en charge

Accompagnement RSA

- Les personnes sont accueillies en entretiens individuels
- Des actions collectives sont proposées ponctuellement
- L'accueil se fait au plus près du lieu de résidence des personnes accompagnées
- L'accompagnement s'inscrit dans les droits et les devoirs des bénéficiaires du RSA

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logements)

- Les rencontres sont individuelles et peuvent avoir lieu lors des permanences, au domicile de la personne accompagnée ou à l'extérieur
- Le rythme des rencontres s'adapte au besoin de la personne
- L'accompagnement est contractualisé

CRIL

- L'intervention est non formelle, elle est basée sur l'adhésion de la personne
- La durée d'accompagnement n'est pas déterminée et dépend du besoin de la personne accompagnée
- Les rencontres peuvent se faire sur le lieu des permanences, au domicile ou dans un lieu public selon les possibilités de la personne accompagnée
- **L'aller-vers et l'adaptabilité** représentent les particularités de cet accompagnement.

IML

- L'IML s'exerce repose sur 3 missions :
- La captation d'un logement
 - La gestion locative adaptée
 - L'accompagnement social du ménage.
- Et s'adresse à un public en capacité d'intégrer un logement autonome et dont la situation administrative ne permet pas d'accéder à un logement social.



04 82 77 02 78
contact@fob-payzac.fr



Permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne, fait partie intégrante des missions du Centre de Ressources Itinérant autour du Logement.



À ce titre, la Fondation Abbé Pierre soutient l'action conduite sur le territoire Sud Ardèche où elle a mené une étude sur l'état du

mal-logement publiée dans son rapport annuel 2022.



Public accueilli

Toute personne en grande précarité, isolée et souvent en rupture avec les services sociaux sur le territoire Sud Ardèche.

- Sur orientation de la CCAPEX
- En contact direct lors d'une permanence
- Par bouche à oreille entre les bénéficiaires



Objectifs

Le CRIL a pour mission d'aller vers les personnes qui rencontrent des difficultés liées au logement :

- **Traitement des problèmes d'impayés** et solutions alternatives à l'expulsion locative
- **Accompagnement** vers un relogement
- **Approche du rapport locataire/propriétaire** et médiation pour traiter les difficultés dues à l'état et/ou l'entretien du logement

Le CRIL se donne également comme objectif d'encourager et de mobiliser le parc privé sur un secteur géographique pauvre en logements sociaux.

MÉDIATION LOGEMENT

Action expérimentale conduite en lien avec la Fondation Abbé Pierre

Traiter les difficultés des ménages par l'amélioration de l'état du logement et ce, afin de garantir le maintien dans le logement.

Cette expérimentation requiert la compétence d'un professionnel implanté localement (médiateur logement) avec pour mission la réalisation du diagnostic technique sommaire de l'état du logement et une mise en lien avec le propriétaire. Le diagnostic social sera réalisé par l'intervenante du CRIL.



Moyens humains

- Un binôme en charge du lien direct avec les ménages : un travailleur social et un médiateur logement
- Des fonctions supports au sein de l'association : direction et secrétariat comptable



Moyens matériels

- 1 lieu de permanence bimensuelle au Resto du Cœur, Les Vans
- Mise à disposition de bureaux dans les locaux des partenaires (CMS, mairies, associations...) pour être au plus proche des personnes accompagnées
- L'intervenant(e) est équipé(e) d'un téléphone et d'un ordinateur portable
- 1 véhicule de service
- Accès CAF Partenaires, SYPLO, Plateforme EDF Solidarité, SIAO, Histologe
- Logements ALT gérés par l'association des Foyers de l'Oiseau Bleu



Modalités de prise en charge

- L'intervention est non formelle, elle est basée sur l'adhésion de la personne
- La durée d'accompagnement n'est pas déterminée et dépend du besoin de la personne accompagnée
- Les rencontres peuvent se faire sur le lieu des permanences, au domicile ou dans un lieu public selon les possibilités de la personne accompagnée
- Une aide dans la gestion budgétaire et administrative est apportée
- **L'aller-vers, l'adaptabilité** et le soutien moral représentent les particularités de cet accompagnement



04 82 77 02 78
07 55 58 62 28
cril@fob-payzac.fr
contact@fob-payzac.fr